ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

baccalauréat

Question écrite n° 65579

Texte de la question

M. Jean-Louis Bricout attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la place qui doit être celle du numérique et de ses outils à l'école. Le Conseil national du numérique (CNN) a publié vendredi 3 octobre 2014 plusieurs recommandations pour l'école, dont la création d'une nouvelle filière générale « humanités numériques » au baccalauréat, un mois après l'annonce par le Président de la République d'un « grand plan numérique pour l'école ». Le groupe de travail, qui planche depuis fin 2013, a dégagé dans un rapport quarante mesures « pour bâtir une école créative et juste dans un monde numérique », articulées autour de huit propositions phares. La plus marquante constitue sans doute l'introduction d'un nouveau cursus menant au baccalauréat général, baptisé « humanités numériques » (HN), au côté des filières scientifique (S), littéraire (L), et économique et sociale (ES). Le CNN propose une première expérimentation rapide en terminale, qui délivrerait un « double bac », associant la voie HN avec l'une des trois formations classiques, et la création d'un « diplôme national reconnu par tous ». Aussi, il souhaiterait recueillir son avis et, dans le cas où elle accueillerait ses mesures positivement, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quel pourrait être l'horizon de mise en oeuvre de cette réforme.

Données clés

Auteur : M. Jean-Louis Bricout
Circonscription : Aisne (3e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 65579
Rubrique : Enseignement secondaire
Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche
Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 7 octobre 2014, page 8357
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)